

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, Québec métro

Hebdomadaires régionaux de Québec (région 03) + liste télécopieur

Projet de prolongement de l'axe du Vallon

CHANGEMENT DE LIEU POUR LA PREMIÈRE PARTIE DE
L'AUDIENCE PUBLIQUE DU 4 MAI 2004

Québec, le 27 avril 2004. - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée de l'audience sur le *Projet de prolongement de l'axe du Vallon par le ministère des Transports et la Ville de Québec* annonce un changement de lieu pour les séances de la première partie de l'audience publique qui débute le mardi 4 mai 2004, à 19 heures.

ENDROIT : Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boul. La Morille
Québec

Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission. Les séances de la **deuxième partie** de l'audience publique qui débute le mardi 1^{er} juin 2004, à 19 heures, se dérouleront au même endroit.

COMMENT SE DÉROULE LA PREMIÈRE PARTIE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE ?

La première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet et de poser des questions pour prendre connaissance de tous ses aspects. Lors de la première séance, les requérants viendront d'abord expliquer les motifs de leur demande d'audience. Ensuite, les co-promoteurs, le ministère des Transports et la Ville de Québec, présenteront un résumé du projet et de ses répercussions environnementales. Ceux-ci répondront ensuite aux questions des participants et de la commission du BAPE. Des personnes-ressources seront également invitées à fournir des renseignements et une expertise qui permettront à la commission et aux citoyens d'obtenir l'éclairage nécessaire à l'égard du projet et de ses incidences sur le milieu environnant.

- 30 -

Source : Rosemary Al-Hayek
Conseillère en communication
(418) 643-7447 poste 531 ou 1 800 463-4732
duvallon@bape.gouv.qc.ca